

## Annick Lafontaine

---

**De:** Greffe Ville de Saint-Pie  
**Objet:** TR: Affiche défense de stationner

---

**De :** Stéphanie Roy <[stephanie1990roy@hotmail.com](mailto:stephanie1990roy@hotmail.com)>  
**Envoyé :** 15 mars 2024 10:54  
**À :** Greffe Ville de Saint-Pie <[greffe@villest-pie.ca](mailto:greffe@villest-pie.ca)>  
**Objet :** Re: Affiche défense de stationner

Bonjour,

La photo a été prise en soirée. Ce n'est pas le problème en soirée ou même la nuit. La situation est problématique le matin lors du transport scolaire. D'un côté il y a des autobus et de l'autre côté des voitures de stationner. On doit donc passer entre les deux en espérant ne pas "percuter" un enfant ou frotter notre véhicule sur l'un ou l'autre. Je me demandais pourquoi la défense de stationner n'est pas jusqu'au coin ?

Stéphanie Roy

---

**From:** Greffe Ville de Saint-Pie <[greffe@villest-pie.ca](mailto:greffe@villest-pie.ca)>  
**Sent:** Friday, March 15, 2024 10:45:51 AM  
**To:** [stephanie1990roy@hotmail.com](mailto:stephanie1990roy@hotmail.com) <[stephanie1990roy@hotmail.com](mailto:stephanie1990roy@hotmail.com)>  
**Subject:** TR: Affiche défense de stationner

Bonjour,

Pourriez-vous nous préciser à quelle heure cette photo a été prise? Car nous avons un règlement qui stipule qu'en saison hivernale, le stationnement des véhicules dans les rues est interdit la nuit de 1h à 6 h. Durant cette période, c'est la Sûreté du Québec qu'il faut appeler afin qu'elle émette un constat d'infraction.

Sincères salutations,



*Annick Lafontaine*  
Greffière  
Ville de Saint-Pie  
450 772-2488 poste 230  
[greffe@villest-pie.ca](mailto:greffe@villest-pie.ca)

*Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement!*

**AVIS IMPORTANT :** Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

---

**De :** Stéphanie Roy <[stephanie1990roy@hotmail.com](mailto:stephanie1990roy@hotmail.com)>  
**Envoyé :** 14 mars 2024 20:44

À : Hôtel-de-Ville Saint-Pie <[st-pie@villest-pie.ca](mailto:st-pie@villest-pie.ca)>

**Objet** : Affiche défense de stationner

Bonjour,

J'aimerais savoir de quelle façon je peux faire une suggestion à la ville au sujet d'un accès de stationnement qui complique la circulation le matin. Puisque le stationnement est permis il n'est pas rare que le matin il y a un véhicule et ça rend l'accès difficile puisque de l'autre côté il y a les autobus ce qui est tout à fait normal, de plus l'hiver c'est pire à cause de la neige qui longe le trottoir. Si jamais il serait possible de prolonger l'interdiction de stationner du moins pendant la période scolaire...

Merci et bonne journée

Stéphanie Roy